

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Créée en 1959, l'association Les ailes déployées accompagne dans les soins, l'insertion, l'habitat et l'emploi les personnes connaissant une altération de leur santé mentale, vivant avec des troubles psychiques, des troubles du spectre de l'autisme, ou en situation de handicap psychique ou mental.

Elle rassemble des structures sanitaires, médico-sociales et de formation en Ile-de-France.

Elle a pour mission principale de soigner, accompagner, soutenir le pouvoir d'agir et favoriser l'inclusion sociale des personnes accueillies afin que s'améliorent leur santé, leur qualité de vie, leur bien-être et leur vie sociale et professionnelle.

Pour plus d'informations : www.lad.fr

II. PRESENTATION DU PÔLE

Les Maisons Hospitalières de Cergy proposent une offre de soins non sectorisée en hospitalisation complète, hospitalisation de jour et accompagnement vers l'habitat.

Cet établissement situé à Cergy-le-Haut est composé de plusieurs unités de soins :

- La Maison Partenaires : hospitalisation complète d'une capacité de 71 lits
- L'Espace de Jour (EJR) : hôpital de jour d'une capacité de 25 places
- L'unité Passerelle : entre l'appartement associatif et le foyer postcure - 15 lits
- La plateforme RENOVO : un point d'entrée unique vers les soins de réhabilitation psychosociale du territoire

En 2021, l'établissement s'est vu confier par l'Agence Régionale de Santé (ARS) le portage de la plateforme de Réhabilitation Psychosociale (RPS) du nord-ouest Val d'Oisien. Cette plateforme a pour mission de structurer une offre de proximité, en cohérence avec les travaux du PTSM.

III. MISSION GLOBALE

En tant que pair aidant professionnel en formation, vous partagerez votre temps professionnel entre les trois unités de nos Maisons Hospitalières : la Maison Partenaires, l'Espace de Jour Réhab et Passerelle.

La mission principale est d'accompagner le patient et son entourage dans un projet de rétablissement que le patient aura lui-même choisi avec ses référents. La prise en charge fait rupture avec la prise charge habituelle centrée sur le patient et ses troubles pour mobiliser davantage ses ressources personnelles et les ressources qu'offrent ses interactions avec son environnement. Le patient admis est acteur de son séjour, partenaire à part entière, détenteur de son expertise expérientielle équivalente aux autres expertises. Nous l'accompagnons afin qu'il retrouve son pouvoir d'agir.

La médiation par des pairs permet et favorise l'alliance thérapeutique avec des personnes concernées par des troubles psychiques. Le Médiateur de Santé-Pair est pleinement intégré à des équipes pluri professionnelles de soin en santé mentale, en tant que collègue. Il apporte un regard complémentaire à ceux des soignants et/ou personnes éducatifs grâce à son expérience personnelle d'un trouble psychique, son parcours de rétablissement,

ainsi que la formation de licence de Sciences Sanitaires et Sociales-parcours Médiateur de Santé-Pair, qu'il suit parallèlement à l'année de sa prise de poste.

IV. PRINCIPALES ACTIVITES :

Participer à des activités existantes de la structure (atelier thérapeutique, sortie...)

- **Animation/Co animation de groupes de parole** existants en fonction des compétences/intérêts du candidat et des sujets : symptômes, déni,
- **Entretiens individuels** sur demande et/ou suivis sur différents sujets en fonction des compétences du candidats (Rétablissement, démarches d'autonomie, gestion de crise, psychoéducation, préoccupations familiales etc)
- **Médiation de l'espace interstitiel** (salon, espaces dédiés...) avec proposition de discussions/activités type jeux de société etc.
- **Création/ cocréation d'activités** thérapeutiques spécifiques du MSP en fonction des compétences et des centres d'intérêt du candidat (médiations manuelles/artistiques, psychoéducation...)
- **Participation à des temps de réunions transversales**

Participer aux réunions du service :

- **Participer à la réunion d'équipe hebdomadaire** avec échanges autour des patients accompagnés individuellement ou suivis en groupe ainsi que sur les questions administratives/organisationnelles.
- Apporter **son regard et savoir expérientiel**
- **Réfléchir en équipe** aux situations des personnes accompagnées
- **Relayer la vision des soins** en tant qu'usager pour favoriser l'alliance thérapeutique

Participer à des projets transversaux de la structure :

- L'association LAD développe des projets transversaux au sein de ces 19 établissements et services. Le/la médiateur santé-pair **pourra éventuellement participer à des projets transversaux** notamment avec la consultante missionnée pour développer la pair-aidance au sein de l'association.

V. DIPLOME REQUIS, COMPETENCES REQUISES ET EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Formation – Expérience :

Le candidat devra être titulaire d'un Bac +2, ou bien d'un Bac validé, et justifier d'expériences professionnelles et/ ou associatives afin de compléter un dossier de validation des acquis professionnels.

La personne recrutée suivra en parallèle la formation de licence de Médiateur Santé-Pair co-portée par l'Université Bobigny Paris 13 et par le CCOMS (Centre collaborateur de l'OMS sur la recherche et la formation en santé mentale), dont la prochaine promotion débutera en février 2027.

- Intérêt pour les problématiques de santé mentale et de soins
- Intérêt pour la réhabilitation psychosociale appréciée

Savoir-faire :

- Travail en équipe
- Intérêt pour participer à la construction de programmes, d'ateliers et à les animer
- Maîtrise du Pack Office

Savoir-être :

- Capacités relationnelles
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Capacités d'adaptation
- Juste distance
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Intérêt pour le vécu et l'histoire de l'autre
- Envie et capacité à acquérir des techniques et des outils d'écoute et d'accompagnement
- Curiosité / Ouverture

VI. LIENS HIERARCHIQUES / LIENS FONCTIONNELS

Unité - Service : Maisons Hospitalière

Responsable hiérarchique : cadre supérieur de santé

Encadre : /

Liens fonctionnels : Il/elle travaillera également avec l'ensemble des professionnels de l'établissement.

VII. CONDITION DE TRAVAIL

Poste : CDD (durée de la formation)**Lieu de travail :** 1, place des Pinets – 95 800 Cergy-Le-Haut

RER A / Transilien ligne L – arrêt Cergy le haut – à 3 minutes à pied

Avantages : restaurant d'entreprise, prise en charge du transport à 55% et mutuelle

Temps de travail : temps plein ou temps partiel (minimum 60%)

Rémunération : selon la CCN 51 FEHAP – minimum 2524 euros bruts mensuels pour un temps plein + % d'ancienneté si expérience similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV)

***A l'attention de Mme ASSOUMANI – Les Ailes Déployées – 1 place des Pinets – 95800 Cergy-Le-Haut
ou par mail : recrutement.cergy@lad.fr***

Copie à mshp@ghhttpsy-npdc.fr